
Site Internet ouvert par **Laurent Lagriffoul**:

<http://apsicbr.free.fr>

adresse mail : apsicbr@hotmail.fr

Mme Angelita Bettini, Présidente

M. Remi Demonsant, Secrétaire

Vous êtes invités à participer à l'**Assemblée Générale de l'Association**:

Samedi 4 février 2012, à 15 h,

Foyer Rural de Brens,

Place de la Mairie

Ordre du jour:

- **Rapport d'activité:** Angelita BETTINI, Présidente.
- **Bilan financier:** Jeannine AUDOYE, trésorière
- **Rapport moral:** Michel DE CHANTERAC, Secrétaire Adjoint
- **Projets pour 2011:** Remi DEMONSANT, Secrétaire
- **Renouvellement du bureau**
- **Questions diverses**

.....

Appel à nos adhérents

Vous comprendrez l'importance de l'Assemblée Générale : pour la vie de l'association, votre participation est nécessaire. Cotisation minimum inchangée : 10 € (individuel), 15 € (couple) à établir à l'ordre de l'APSICBR et à adresser à la trésorière : J. AUDOYE, 54 Avenue Rhin et Danube 81600 GAILLAC.

Nous vous invitons à faire venir amis et connaissances.

.....

A noter sur votre agenda

* **La 10^{ème} « Journée Internationale des Femmes »** est organisée en partenariat avec l'association « Paroles de Femmes ». L'origine de la journée internationale du 8 mars vient de la journaliste allemande Clara Zetkin, figure marquante du socialisme allemand. La manifestation de femmes à Saint-Pétersbourg, le 8 mars 1917, a précipité la chute du tsarisme suite à la Révolution dite « de février » (les Russes en étaient restés au calendrier orthodoxe). Notre manifestation d'ordre culturel et historique se déroulera, comme vous pouvez le constater, sur les 2 communes de Gaillac et de Brens. Ce programme fera l'objet d'une présentation plus détaillée lors du prochain bulletin :

* Samedi 3 mars, à 20 h 30, à l'Auditorium Dom Vayssette de Gaillac : concert de chants et musiques slaves, tsiganes et klezmer avec le **groupe tchèque Rodinka**.

* Jeudi 8 mars, à 20 h 30, à Imagin'Cinéma de Gaillac : film-débat avec « Paroles de Femmes » : « *Où va la nuit* » de **Martin Provost**

* Samedi 10 mars de 14 h 30 à 19 h 30, à l'Espace Socioculturel de Brens :

. Exposition artistique : « *A l'eau de rose* » de **Carole Aubert**

. Exposition documentaire : « *Il n'y a pas d'avenir sans mémoire : Un camp de Femmes : Brens, 1942-1944* »

- Théâtre : « *Stabat mater furiosa* » de **Jean-pierre Siméon**, mise en scène par **Patrick Pezin**, avec des élèves de l'École de l'Acteur

- « *Du langage au linceul* » par « **Paroles de Femmes** »

- Présentation par **Anita Rind** de son livre « *Ainsi étions-nous* » (Ed. Gaussen, Marseille). L'auteur y retrace la vie de sa famille en France sous l'Occupation et ses longues recherches menées pour découvrir le destin tragique des nombreux membres de sa famille restés en Tchécoslovaquie et disparus dans les camps d'extermination nazis. Elle sera accompagnée par une lecture des « **Amis de la Poésie** ».

- Création chorégraphique de **Lucie Valatx** sur le thème du camp de Brens : « *Les indésirables* »

.....

Echos de nos dernières manifestations

Notre association a bénéficié en 2002 d'une heureuse rencontre en la personne de la conteuse bretonne **Gigi Bigot**. C'est de son contact avec l'ancienne internée du camp de Brens, Angelita Bettini, qu'est créé « *Peau d'Ame* ». Ce conte contemporain, avec l'accompagnement musical de Michèle Buirette, a connu un succès remarquable dans le Tarn, en Lozère, en Haute-Garonne, mais aussi en Bretagne, en région parisienne, dans toute la France et même en Suisse. Les dernières représentations ont eu lieu, toujours avec le même succès à Graulhet (4 novembre), Toulouse (5 novembre - pour la commémoration du 71^{ème} anniversaire du 1^{er} acte de Résistance à Toulouse) et à Saint-Flour de Mercoire, à proximité de Rieucros (2 décembre). Elles clôturent une brillante carrière de neuf années. C'est sous cette forme originale qu'a été menée l'**action de sauvegarde et de réhabilitation des internées**, en particulier de Rieucros et de Brens. **Celles-ci ont été trop longtemps oubliées** avec l'accent mis sur les déportés raciaux ou politiques. **L'engagement de notre association aux côtés de notre présidente depuis le salon du Livre de Gaillac d'octobre 1998 a trouvé là un relais exceptionnel au travers de cette création jouée avec vivacité et virtuosité.**

En avant-première du dernier Salon du Livre (vendredi 30 septembre), Gigi Bigot a présenté son spectacle « *Les Petits Cailloux* », à l'Auditorium Dom Vaysette. Salle comble. Gigi prend un plaisir évident, dans ce solo de morceaux choisis, à taquiner avec un humour léger le public avec qui elle établit une complicité spontanée. La joie de conter de l'artiste n'a d'égal que le plaisir du public.

Salle comble et « à guichets fermés » à l'Auditorium Dom Vaysette, vendredi 2 décembre, pour le spectacle de l'ensemble **SOL Y FUEGO**, intitulé « *Ferrat, les poètes...* ». L'engouement est tel qu'une centaine de personnes n'a pu assister à une première représentation sur la Scène Nationale d'Albi. Le récital de chansons de Jean Ferrat et de poèmes de Louis Aragon, Vladimir Maïakovski, Pablo Neruda, Paul Eluard... est donné par des comédiens et chanteurs (Louis André, Gérard et Martine Cathala, Jean-Pierre Folch) qui sont d'authentiques militants pour une culture populaire. L'ensemble du spectacle d'une très grande densité est porté par ces artistes qui réalisent une communion remarquable – de plain-pied – avec le public autour de Jean Ferrat et de ces grands poètes de la première moitié du 20^{ème} siècle. Au cours de ce spectacle, nous avons pu écouter la chanson « *Nuit et Brouillard* » que Jean Ferrat a écrit en mémoire de son père Mnacha Tenenbaum qui a émigré en France en 1905 pour fuir les pogroms de Russie. Il avait obtenu sa naturalisation française en 1928. Cependant douze jours seulement après son obtention des pleins pouvoirs, Pétain dénaturalise, le 22 juillet 1940, 15 000 Français ayant obtenu la nationalité française depuis 1927. Parmi eux, Mnacha Tenenbaum qui, l'année suivante, est raflé dans la rue, interné dans les camps de Compiègne puis de Drancy d'où il a été déporté à Auschwitz par le convoi n°39 du 30 septembre 1942. Il y est gazé cinq jours plus tard. Jean Tenenbaum, qui n'avait que 11 ans, en sera marqué toute sa vie.

Proposition de notre association d'une valorisation des Lieux de Mémoire et d'Histoire du Tarn

(où le projet d'Historial du Camp de Brens tiendrait une place importante)

Ci-dessous les extraits de la lettre envoyée par notre délégué à la « Commission Mémoire » du « Conseil Départemental pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre » convoquée à Albi le 19 décembre 2011. Sur l'ordre du jour – assez chargé – du Service Départemental de l'ONAC du Tarn, figurait : « Objectifs Mémoire 2012 ». Il s'agit d'un objectif plus large de « Valorisation des Lieux de Mémoire et d'Histoire du Tarn », dans l'esprit de notre délégué. Celui-ci a établi, par ailleurs, des contacts avec M. Jacques Pellet qui siège à la « Commission Mémoire » pour le « Mémorial National et Conservatoire d'Afrique du Nord », (1952-1962) » à Montredon-Labessonnié.

Il est souhaitable que l'Histoire du XXème siècle soit rassemblée dans le même élan du souvenir et avec la même considération sur la base de travaux scientifiques pour éviter les dérives de la mémoire et son exploitation à des fins partisans, contraires à une œuvre de paix.

La création d'un « Historial » d'importance régionale, voire interrégionale, à proximité de la stèle du camp de Brens – route Dora Schaul, direction Montans – est et reste l'objectif n°1 de l'« Association pour Perpétuer le Souvenir des Internées des Camps de Brens et de Rieucros ». Les raisons en sont simples : **le camp de Brens a une histoire singulière, avec celui de Rieucros, dans l'histoire des camps en France.**

Après la fermeture du camp lozérien de Rieucros – créé au crépuscule de la IIIème République (janvier-février 1939) – le camp de femmes de Brens est, avec l'arrivée des internées depuis Mende (14 février 1942), le seul « **camp de concentration** » - selon la terminologie administrative du préfet de la Lozère (31 décembre 1941) – où se trouvent détenues, en zone non occupée, sur simple décision administrative, des femmes de quinze nationalités, uniquement des femmes avec 26 enfants. Et cela jusqu'au départ (début juin 1944) des dernières internées pour Gurs (Pyrénées-Atlantiques) – seul camp de déportation vers l'ouest de 6538 Juifs allemands du Pays de Bade et du Palatinat, à l'heure de l'entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler (24 octobre 1940).

Le camp de Brens fut, au travers de 4 déportations dont celle du 26 août 1942 (31 juives, allemandes ou polonaises antinazies, transférées au camp de transit de Saint-Sulpice), l'antichambre des camps de la mort, du fait de la « complicité de crimes contre l'humanité » du régime de Vichy (reconnue par le Président Chirac en 1995, lors du 53^{ème} anniversaire de la rafle du Vel d'Hiv.).

Prêtant serment au Maréchal Pétain, la magistrature unanime – à l'exception d'un courageux – conjugua sans sourciller droit et antisémitisme, **déniant aux Juifs les droits les plus élémentaires de la personne humaine** avant de les dépouiller de leurs biens (« aryanisation ») : elle **procédait ainsi à leur anéantissement juridique et à leur exclusion de la communauté humaine**, préalable à l'entreprise d'extermination. Gendarmes et policiers pratiquèrent, sur ordre, les rafles de familles entières, et **des fonctionnaires s'impliquèrent, avec zèle, dans la déportation des Juifs**, comme Maurice Papon, au travers de « crimes de bureau », participant à la chaîne de responsabilités dans la mise en œuvre de la « solution finale ».

Compromettant l'appareil d'Etat hérité de la IIIème République, Vichy souscrivait à la politique hitlérienne d'une « EUROPE NOUVELLE » - et cela sans état d'âme – afin que la France occupe le second rang dans l'Ordre Nouveau Européen sous la férule du « Reich millénaire » - politique plus impitoyable et cruelle que celle de l'Italie mussolinienne.

Politique à laquelle fit face **une Résistance, civile ou armée**, surgie des profondeurs du pays, **noyant les administrations publiques et les forces de l'ordre**. 73 % des Juifs vivant en France furent sauvés (dont 86 % des enfants). Il y a d'ailleurs dans la Résistance de la Montagne Tarnaise un peu de « Chambon-sur-Lignon ».

Sont extrêmement riches l'histoire fouillée des camps de Brens et de Saint-Sulpice, celles de l'assignation à résidence des Juifs à Lacaune, des prisons de Castres et de Gaillac et de la chambre de torture d'Albi, du sauvetage mené par les Eclaireurs Israélites de France de Lautrec, de la formation des maquis dont certains à l'initiative de Juifs ou d'étrangers (Allemand antinazi, Espagnols), des parachutages, du Corps Franc de la Montagne Noire (CFMN) sous commandement interallié, des combats de la Libération, dont celui de Jouqueviel avec des Soviétiques (« Mongols »)... Bref, **l'histoire du Tarn fournit une substance abondante en matière de collaboration sous toutes ses formes, d'évolution de l'opinion durant l'occupation, de résistances - aussi - sous toutes ses formes, pour éclairer l'histoire de la France, de l'Europe et du monde durant la Seconde Guerre Mondiale.**

Une véritable politique de mémoire et d'histoire peut être menée en direction des collèges et des lycées, parfois d'écoles primaires – et plus largement du public – sans se heurter aux frais que représentent les déplacements de quelques classes à Auschwitz. Mais le veut-on vraiment ?

Veut-on mettre intelligemment l'« histoire de proximité » - tous les lieux de mémoire du Tarn – au service d'un éveil et d'une connaissance approfondie de l'histoire de la France, de l'Europe et du monde durant cette période ?

Dans le cadre d'une politique systématique de réappropriation de l'Histoire à partir des lieux de mémoire de notre département, le camp de Brens tient une place singulière avec ses internées arrivées de Rieucros et, pour les dernières, transférées à Gurs. Le projet d'Historial, soutenu par notre association, se heurte, en premier lieu, à des problèmes de propriété privée, faute pour l'Etat de débloquer juridiquement la situation – ce qui a surpris des étudiants allemands et polonais visitant le camp (laissé en déshérence) dans le cadre d'un stage avec des étudiants français, organisé par l'Université de Toulouse Le Mirail (en 2002).

Nous espérons que la « **Commission Mémoire** » du « **Conseil Départemental pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre** » voudra bien étudier sérieusement notre proposition de valorisation des lieux de mémoire du Tarn de la seconde Guerre Mondiale. Dans le même état d'esprit, nous soutenons le projet de Conservatoire de Montredon-Labessonnié concernant une autre période de notre histoire, fruit d'un courage militant exemplaire.

Veillez croire, Monsieur le Directeur de l'ONAC-Tarn, à notre volonté sans faille de labourer en profondeur le champ de l'Histoire afin de faire barrage aux risques, demain, de retour de nouvelles barbaries et à notre désir que la « **Commission Mémoire Tarn** » joue un rôle exemplaire au niveau national.

PS : Il a été proposé, lors de cette réunion du 19 décembre, un **projet de RECUEIL DE TOUS LES LIEUX DE MEMOIRE ET D'HISTOIRE DU TARN de la Seconde Guerre Mondiale**. Celui-ci constituerait une première pierre dans le sens de notre proposition. Nous demandons donc que notre projet d'Historial soit pris en compte par le « **Conseil Départemental pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre** » dans le cadre d'une action méthodique de valorisation des Lieux de Mémoire et d'Histoire du Tarn. Sur la base de travaux scientifiques, il s'agit de surmonter les brûlures de l'Histoire, pour ne pas perpétuer des haines ouvrant la voie à un nouveau cycle de violences.

Le « devoir de mémoire » doit être encadré par un « travail d'Histoire » afin de servir la cause de l'Humanité. C'est le message que nous a laissé l'historien et conférencier Gilbert Badia, assistant de français en Allemagne au début de la période nazie et grand spécialiste de l'Histoire de ce pays.